



HAUTS
DE
SEINE

NORD
ET
SUD

Communiqué de la CGT Impôts et Trésor sur les vacances d'emplois Pour les Hauts-de-Seine : - 168 agents A, B et C La situation devient catastrophique !!!



Suite à des demandes insistantes de la CGT depuis plusieurs semaines, la direction de la DDFIP des Hauts-de-Seine vient de transmettre aux organisations syndicales l'état des effectifs au 1^{er} septembre.

On comprend mieux pourquoi la direction a tant traîné, la situation est catastrophique : la DDFIP accuse un déficit record de 168 agents ! Et encore, les chiffres ne sont pas exacts pour l'ex-CP : ils ne tiennent pas compte des départs de C à l'ENT de Lyon !!! Là, les effectifs actualisés au 1/10 sont longs à arriver !

Ce déficit s'ajoute aux 43 suppressions d'emplois qui sont intervenues en 2009 (12 dans l'ex-DSF Nord, 16 dans l'ex-DSF Sud et 15 à la CP).

A la différence des suppressions d'emplois qui touchent principalement la catégorie C, les déficits concernent toutes les catégories :

	A	B	C	Totaux
Impôts Nord	-34,7	-20,4	-37,3	-92,4
Impôts Sud	-29,9	+2,4	-24,7	-52,2
Trésor	-5,7	-23	+5	-23,7
Totaux	-70,3	-41	-57	-168,3

Comment les missions peuvent-elles être assurées convenablement dans de telles conditions ?

Les agents sont placés dans une situation intenable. Ils se voient demander encore plus de disponibilité et de flexibilité.

Les pressions sur les congés risquent de se multiplier.

La course aux objectifs et à l'affichage statistique met les collègues dans une situation de stress et de pression permanente. Cela se traduit, par exemple, par la multiplication des mails en provenance de la hiérarchie.

L'exemple de France Télécom montre où conduit ce genre de situation.

La CGT met en garde l'administration : il est de la responsabilité de celle-ci de pourvoir tous les postes vacants afin que les missions puissent être exercées dans de bonnes conditions. Dans l'immédiat, il est également de la responsabilité de l'administration de définir les priorités et de réduire les objectifs en proportion des effectifs manquants.

Dans les brigades de vérification Nord et Sud, il manque 35 vérificateurs. Dans les pôles contrôle-expertise, il manque 14 inspecteurs. **La responsabilité de cet état de fait incombe exclusivement à la direction. Les agents n'ont pas à se voir imposer les objectifs calculés sur la base d'un effectif complet.**

Dans les SIP, dont certains se sont mis en place dès le 1er octobre, on constate la situation suivante :

Asnières CDI : -2,4 C, Colombes : -4,3 C, Issy : -1,1 C, Montrouge : -2,6 C, Neuilly : -4 C, Sèvres : -1B, -2,2 C, Suresnes : -1B, -0,2 C. La CGT renouvelle sa demande présentée le 9 septembre au CTPD que la direction renonce à la mise en place des SIP.

Pour l'ex-CP, la situation n'est guère florissante : à Montrouge : -2B, -1C, à la Paierie Départementale : -2,3B, -1,5C, à la TP Amendes : - 2,2B, à Nanterre Municipale : - 3,5B. Les huissiers ont 8,2 postes vacants ! Les équipes de renfort ont quant à elles des vacances globales de - 5,9B et C.

Pourvoi de tous les postes vacants, arrêt des suppressions d'emplois
Respect des métiers
Respect des congés et autorisations d'absences
Arrêt de la pression hiérarchique et réduction des objectifs

La CGT dépose une demande d'audience auprès du Directeur. Elle appelle les agents dans tous les services à établir la situation précise des effectifs, à recenser tous les problèmes auxquels ils sont confrontés en complétant les cahiers de revendication qu'elle met à leur disposition.